

MAIRIE
1 Place de l'Eglise
25390 FOURNETS LUISANS

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 25 mars 2021
Jeudi vingt-cinq mars deux mil dix vingt et un à 20 h 30

Date de convocation : 19 mars 2021

Date d'affichage : 30 mars 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Elise BIBET, Pauline DAUDEY, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.

Absent excusé : M. Johny JAMEAUX

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. Florian MILLESSE

Le compte-rendu du mois précédent, lu par M. Christophe GUINARD, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Le maire fait un compte-rendu de la réunion de bureau du lundi 15 mars. Ont été évoquées une possible réorganisation des déchetteries (réaffectation de personnel venant de déchetteries du territoire peu utilisées), et une amélioration globale des sites de déchetteries mis à disposition de la population (5.6 Millions d'euros d'investissement sur 5 ans) ; concernant l'avancement du PLU intercommunal, l'étude des zonages par commune a pris du retard avec le cabinet DAT Conseils ; enfin, en assainissement, il faudra compter 450 000 à 500 000 euros supplémentaires / an pour l'incinération des boues de station d'épuration, l'épandage étant impossible en temps de covid.
- La prochaine réunion communautaire aura lieu le 29 mars.

FINANCES COMMUNALES

- Le Conseil Municipal constate la **concordance des comptes administratifs avec les comptes de gestion 2020**. Sous la présidence de Monsieur Paul ROGNON, 1^{er} adjoint, Monsieur le Maire s'étant retiré du vote selon la loi, les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.
- **L'affectation des résultats 2020** est approuvée par le Conseil Municipal à l'unanimité :

BUDGETS	Résultat d'exercice fonctionnement	Résultat année N-1 fonctionnement	Résultat à affecter	Solde d'exécution d'investissement	Reste à réaliser	Affectation
GENERAL	+ 128 239.67	-13 308.92	+ 114 930.75	+ 111 061.55	néant	R002 = + 114 930.75
BOIS	+ 65 905.36	+ 180 510.71	+ 246 426.07	- 6 364.86	-9 930.40	c/1068 = + 16 295.26 R002 = +230 130.81
ASSAINISSEMENT	Budget transféré à la communauté de communes le 1 ^{er} /01/2020. Solde fonctionnement : - 32 081.54 Solde investissement : + 5 806.65					
CAVEAUX	+ 1 615.30	- 125.25	+ 3 105.35	0.00	néant	R002 = + 3 105.35
LES PRISES	+ 23 677.02	+ 551 994.06	+ 575 671.08	-246 655.45	néant	c/1068 = +0.00 R002 = +575 671.08

- Courrier d'information de la Préfecture sur le montant de la taxe d'aménagement perçu en 2020 qui est de 4 572 €.
- Suite à transmission du dossier complémentaire de FCTVA 2019 (Fonds de Compensation sur la TVA) concernant les travaux d'aménagement de sécurité Route de Morteau, la somme de 31 889.08 € sera versée par l'Etat.
- Les taux de Taxe Foncière Bâti et non Bâti seront votés lors de la prochaine réunion de conseil municipal, après étude des bases venant d'être transmises par la Direction des Finances Publiques.

BOIS ET FORETS

- Une visite en forêt a eu lieu le 13 mars avec M. GENESTIER, garde-forestier. Ce tour des parcelles avait pour but d'évaluer les travaux sylvicoles à planifier. La somme totale de 20 988 € a été proposée, la commission décidera des travaux à prévoir en priorité en 2021 sur le budget.

VOIRIE

- Le tableau prévisionnel des travaux annuels de voirie (entretien et peinture) a été transmis à la Communauté de Communes pour une bonne organisation.
- Suite à un contrôle effectué par le SDIS, il a été demandé à la commune de vérifier le débit et la pression des poteaux à incendie. Un devis a été transmis par l'entreprise NALDEO, pour un montant de 50 € HT par matériel contrôlé. Le conseil municipal valide ce devis à l'unanimité.

AGRICULTURE / ASSAINISSEMENT

- Compte-rendu de la dernière réunion de la commission assainissement de la Communauté de Communes :
 - o Actuellement sur la commune, aucune taxe de raccordement à l'assainissement n'est demandée.
 - o Il est prévu qu'une taxe de 1 000 € / maison et 500 € / logement soit instaurée (en discussion pour un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021).
 - o Le prix de l'assainissement est passé de 0.75 € / m³ à 1.15 € / m³ et passera à 2.60 € / m³ d'ici 10 ans.
- Le bail de la Pastorale des Fournets est à renouveler en date du 25 mars 2021. Le conseil municipal valide ce renouvellement pour 9 ans, dans les conditions habituelles. Une rencontre aura lieu avec le Président.
- Le bail de la chasse est également à renouveler le 22 mars 2021. Le conseil municipal valide ce renouvellement pour 6 ans, dans les conditions habituelles. Une rencontre aura lieu avec le Président de l'AICA.

BATIMENTS COMMUNAUX

- Salle Benoît Chalons : des stores d'occultation manuels ont été commandés à l'entreprise GGM pour la somme de 599.52 € TTC ; l'entreprise BALOSSI-MARGUET a été contactée pour effectuer une révision de l'éclairage dans cette même salle.
- Le chauffe-eau de l'un des logements communaux à l'ancienne cure du Luisans a été changé pour un montant de 781.57 € TTC (entreprise GIRARD).
- Salle des fêtes : une réflexion est en cours pour une possible étude d'aménagement des locaux.
- Courrier de Mme Véronique JOUILLEROT pour divers problèmes à régler dans son logement communal ; des solutions seront mises en place et un courrier-réponse lui sera transmis.

MATERIEL COMMUNAL

- Etude de différents devis pour le renouvellement du tracteur-tondeuse. La commission communale se réunira afin d'étudier au mieux le matériel proposé.

PERSONNEL COMMUNAL

- Au vu des heures supplémentaires réalisées entre décembre 2020 et février 2021, le conseil municipal autorise le paiement de ces heures au-delà du plafond des 25 heures mensuelles autorisées à l'employé communal, M. Christian VIPREY. Ce principe sera mis en place chaque année, exclusivement en période hivernale.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

- Le maire s'est rendu à la Communauté de Communes le 23 mars afin d'échanger sur le zonage PLU intercommunal demandé par la commune, notamment en ce qui concerne les zones artisanales et commerciales. L'entreprise RHD était également présente concernant sa demande d'extension matérialisée par un projet de zonage.

- Courrier de demande de terrain à bâtir de Mme Fanny VERMOT-DESROCHES et M. Bastien LOCATELLI (Flangebouche).
- Aire de jeux : la Préfecture du Doubs et la Région ont déclaré complets les dossiers de demandes de subventions transmis ; reste à recevoir leur décision d'attribution selon l'assiette éligible. Les dossiers CAF et Département sont toujours en attente de réponse.
- Fleurissement de la commune : la commission communale étudie les différentes offres reçues en mairie.
- Etude de dossiers d'urbanisme :
 - o Modificatif P.C. SCI Ball-Trap (M. Fabrice FAIVRE-RAMPANT) pour l'aménagement d'un logement et garage à Percerot ;
 - o D.P. Commune Orchamps-Vennes pour l'amélioration du modelage d'un terrain agricole à Pentazot.

ENFANCE / ECOLE

- Une réunion a eu lieu le 16 mars avec la commune de Fuans concernant l'avenir du RPI (augmentation des effectifs). Il a été décidé de prendre contact avec un cabinet extérieur pour effectuer un audit.
- Compte-rendu de la réunion du 22 mars avec la CAF pour le contrat territorial global : un diagnostic des besoins socio-culturels de la population sera établi.

COMMUNICATION

- Le site internet de la commune prend forme, et sera prochainement mis en ligne.

DIVERS

- Courrier de Mmes Cyrielle MARTIN et Julie GIANELLA sollicitant une aide financière de la commune pour la mise en œuvre d'une Maison d'Assistantes Maternelles sur la commune.
- Demandes de subvention de la Croix Rouge et le Téléthon.
- Discussion pour l'achat d'un défibrillateur pour la commune : des devis seront demandés.
- Compte-rendu de l'Assemblée Générale constitutive de l'association de Consolation.
- Une date est à fixer pour le nettoyage de printemps.
- Une réflexion est en cours pour la fête des mères 2021 au vu du contexte actuel.
- La date de la prochaine réunion de conseil municipal est à définir, pour le vote des budgets primitifs.

Vu, le Maire,
Thierry COURTOIS